

**MAIRIE**  
**1 Place de l'Église**  
**25390 FOURNETS LUISANS**

**COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 29 février 2024**  
**Jeudi vingt-neuf février deux mil dix vingt quatre à 20 h 30**

**Date de convocation : 23 février 2024**

**Date d'affichage : 5 mars 2024**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 14**

**Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.**

**Absent excusé : Mme Pauline DAUDEY, Brigitte BOLE, Pascale HAWRYLISZYN**

**Absent non excusé : -**

**Secrétaire de séance : M. François CUENOT**

*Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Christophe GUINARD, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

- La communauté de communes attribuera en 2024 à la commune, la somme de 95 661 euros, correspondant aux attributions compensatrices (consécutives au régime de fiscalité unique de la CCPHD).
- La commune participera à une réunion ayant pour but l'élaboration future des zonages ZAER (zones d'accélération des énergies renouvelables), le mardi 2 avril.

### **SYNDICAT DE L'EAU**

- Une réunion du syndicat s'est tenue avec le Syndicat de la Haute Loue au sujet de la remise en cause de la convention actant les travaux d'interconnexion ; une discussion est en cours à ce sujet.

### **SIVU DU GYMNASSE**

- Une réunion exceptionnelle a eu lieu avant le vote des budgets : la participation des communes augmentera de 3 € par habitant à partir de 2024, en raison de la hausse des tarifs de fonctionnement du gymnase. Pour Fournets-Luisans, cela représentera 15 € / an / habitant.

### **FINANCES COMMUNALES**

- Le Conseil Municipal **constate la concordance des comptes administratifs avec les comptes de gestion 2023**. Sous la présidence de Monsieur Paul ROGNON, 1<sup>er</sup> adjoint,

Monsieur le Maire s'étant retiré du vote selon la loi, les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

- **L'affectation des résultats 2023** est approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité :

BUDGETS	Résultat d'exercice fonctionnement	Résultat année N-1 fonctionnement	Résultat à affecter	Solde d'exécution d'investissement	Reste à réaliser	Affectation
<b>GENERAL</b>	+ 157 383.82	+ 521 349.19	+ 678 730.01	-211 439.57	néant	R002 = + 467 290.44
<b>BOIS</b>	+ 44 975.13	+ 366 909.60	+ 411 884.73	-5698.60	-1 000.00	R002= 405 186.13
<b>CAVEAUX</b>	-13 065.80	+ 7 372.75	-5 693.05	0.00	néant	R002 = -5 693.05
<b>LES PRISES 4</b>	+150 444.01	0.00	+150 444.01	-82 349.20	néant	R002 = 0.00

- Salle des fêtes : à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024, une caution d'un montant de 300 euros sera demandée à chaque location. Le conseil municipal valide cette décision.

#### **BOIS ET FORETS**

- Le programme des travaux 2024 a été présenté par l'ONF avec des dépenses prévisionnelles s'élevant à 80 185 euros (dont 28 000 euros de travaux sylvicoles), et 175 390 euros de recettes/ventes de bois.

#### **VOIRIE**

- Le renouvellement des panneaux de rues sur l'ensemble de la commune est en cours. Seuls les panneaux en bois, devenus vétustes, seront remplacés.
- Courrier du Département invitant la commune à une réunion de concertation routière territorialisée le 27 mars à Valdahon.
- Aménagement de sécurité au Luisans : la Communauté de Communes, qui assiste la commune sur le projet, a présenté un chiffrage actualisé ainsi qu'une notice de présentation. Il s'agit de déplacer l'arrêt de bus, créer des places de stationnement, aménager un plateau ralentisseur et une liaison douce. Le devis estimatif des travaux s'élève à 166 153.50 euros HT (frais d'enfouissement des réseaux non compris).

#### **BATIMENTS COMMUNAUX**

- Cimetières : l'entreprise BIDAL a été recontactée, les travaux supplémentaires se réaliseront fin mars.
- Suite à un accident de la route le 4 novembre 2023, des devis de réparation ont été reçus en mairie pour :
  - o La barrière du terrain de pétanque du Luisans : 7 150.00 € HT

- Terrassement remplacement du poteau électrique : 2 600.00 € HT
  - Remplacement du mat et câblage électrique : 3 098.32 € HT
- GROUPAMA a été destinataire de ces devis, la commune est en attente d'une réponse.

### **URBANISME/ ENVIRONNEMENT**

- Demande d'acquisition d'une parcelle au lotissement « les Prises 4 » : M. Ludovic POURCHET et Mme Sylvie MESNIER. Cette parcelle qui n'était pas prévue au départ, sera bornée par le cabinet BETTINELLI. Les démarches de vente pourront être entreprises par la suite.
- Demande d'acquisition de la parcelle n°3 : Mme Alice BOERLEN (Fuans). Cette parcelle, d'une contenance de 685 m<sup>2</sup>, est au tarif de 61 650 € TTC. Le conseil municipal confirme cette vente.
- Le traditionnel nettoyage de printemps aura lieu le samedi 4 mai.
- Etude de dossiers d'urbanisme :
  - P.C. GAEC des Musses pour la démolition et la reconstruction d'un garage ;
  - D.P. SYDED (Syndicat des Energies du Doubs) pour un ouvrage de lignes de distribution électrique et la création d'un poste de transformation à la fromagerie.

### **ACTION SOCIALE ET CULTURELLE**

- Le repas de la fête des mères sera organisé le vendredi 24 mai à la salle des fêtes.

### **ENFANCE / ECOLE**

- Le conseil d'école des Fournets s'est tenu le 15 février.
- Projet d'agrandissement scolaire et périscolaire : l'APD (avant-projet définitif) a été présenté par le cabinet d'architectes ROUX. Le plan de financement a été ajusté par le cabinet EBOCONSULT. Le montant de la tranche ferme (5 classes primaire avec périscolaire pour 80 enfants) est de 1 332 257 € HT avec une estimation d'aides/subventions à hauteur de 73.3 % (soit un autofinancement restant de 358 841 €) ; le montant du projet de rénovation des logements communaux s'élève à 488 841 € HT avec une estimation d'aides/subventions à hauteur de 64.3 % (soit un autofinancement restant de 174 473 €). Le conseil municipal valide ce plan de financement.

### **COMMISSION DES IMPOTS**

- La réunion annuelle de la CCID (commission des impôts directs) se tiendra le 26 mars à 10 heures.

### **DIVERS**

- L'association « Pour Louis Mille Foie Merci ! » organisera un vide-greniers le 25 mai 2024.

- Courrier d'une nouvelle association de la commune : Village EnVie (Président M. Jean-Louis Millesse) dont le but est l'embellissement des villages, l'entretien des monuments, la réalisation de petites animations culturelles.
- Invitation de la FNATH (accidentés de la vie) à son Assemblée Générale le 9 mars à 17 heures.
- Bilan du recensement de la population : 749 habitants permanents sur la commune (sans compter les étudiants et les personnes en foyers).
- Courrier de la Ronde de l'Espoir informant de son passage sur la commune le 8 septembre 2024. Une collation sera offerte par la municipalité.
- Courrier de l'entreprise Abeilles Guêpes Frelons proposant de passer une convention avec la commune, et de venir faire des conférences gratuites.

Vu, le Maire,  
Thierry Courtois